



18^{ème} GRAND PRIX POITIERS

3, 4, et 5 JUIN 2022 Golf de MIGNALOUX

E-mail asgcp@wanadoo.fr -Tél : 05 58 75 63 05 – 06 84 25 99 76

Web : <https://as-golf-poitiers-mignaloux.com/>

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Ffg et s'étant acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ et à jour du **Certificat Médical de non contre indication à la pratique du golf**

Si joueurs de nationalité étrangère acceptés, le certificat médical sera à fournir à l'inscription

Les joueurs sont répartis en 2 séries :

- 1 série Messieurs : index ≤ à 8.4. 111 joueurs maximum
- 1 série Dames : index ≤ à 11.4 33 joueuses minimum.

Dont 14 Wild Cards incluses dans le nombre total de 144

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 3 tours.

Limitation du champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en gardant un minimum de 33 places pour les joueuses.

Dans tous les cas, il sera réservé selon les directives du VDMC 1.2.1-4 10% du champ de joueurs aux licences « Or U16 » qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index soit 11 joueurs et 3 joueuses. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Wild-cards : la Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 14 Wild-Cards pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces Wild Cards au Club organisateur, Quel que soit le nombre de Wild-Cards, **le nombre de participants sera dans tous les cas, limité à 144.**

L'index pris en compte est celui de la date de clôture des inscriptions le **jeudi 19 mai 2022.**

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le 23 mai.

Qualification

Cut après 36 trous

Dans chaque série, les 2/3 du champ ainsi que les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour au prorata du nombre de joueurs dans chaque série.

Les départs :

Pour le 1^{er} tour l'ordre de départ sera l'ordre des index avec 2 tranches horaires

Pour le 2^e tour, idem 1^{er} tour avec permutations des tranches horaires

Pour le 3^{ème} tour l'ordre des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats après 2 tours

Les horaires du 1^{er} tour seront communiqués à partir du Jeudi 2 juin à 12 heures

Départage

En cas d'égalité pour le 1^{er} Brut : Play-off mort subite sur les trous N°1 à 4.

III – JEU LENT

La procédure de jeu lent édicté par le Comité des Règles de la ffgolf s'applique (§ 1.2.2-3 et 1.2.2-4 du Vadémécum et particulièrement le « **Prêt ? Jouez !** »)

IV - ENGAGEMENTS

Inscriptions avant le **JEUDI 19 mai 2022 à minuit par écrit au Golf de Poitiers Mignaloux – 635 route de Beauvoir 86550 Mignaloux Beauvoir**

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le jeudi 2 juin sur réservation des départs au golf.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les : **nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit. "**Chèque à l'ordre de ASGCPM**"

	Joueur Abonné Golf de Mignaloux	Joueur Extérieur
Adulte	50 €	100 €
Jeune moins de 25 ans <i>(né après le 7/06/1996)</i>	25€	50 €
Moins de 18 ans <i>(né après le 07/06/2003)</i>	20 €	40 €

Les élèves moniteur peuvent participer au Grand Prix de Poitiers coût de l'inscription 50 €
Tout joueur déclarant forfait après le mercredi 1 juin à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

V - CONTROLE ANTI-DOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vadémécum).

VI – REMISE DES PRIX

Hommes 3 brut

Dames 2 brut

Remise au Club-House 30 minutes après l'arrivée du dernier joueur.

VII-COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

VIII-TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. **Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.**

Les règles sanitaires

Se conformer aux règles sanitaires en vigueur
